

OBSERVATOIRE

DES ARRÊTS DE TRAVAIL 2025

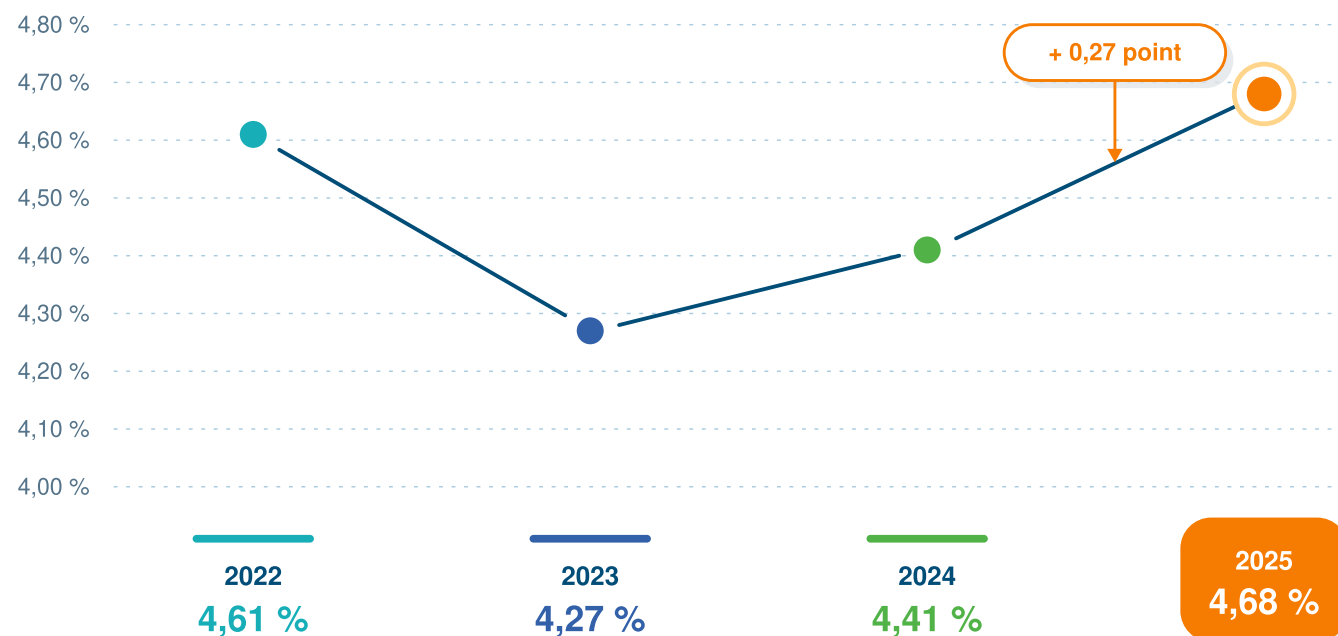
Infographie chiffres clés



Un taux
d'absentéisme
**au plus haut
en 2025**



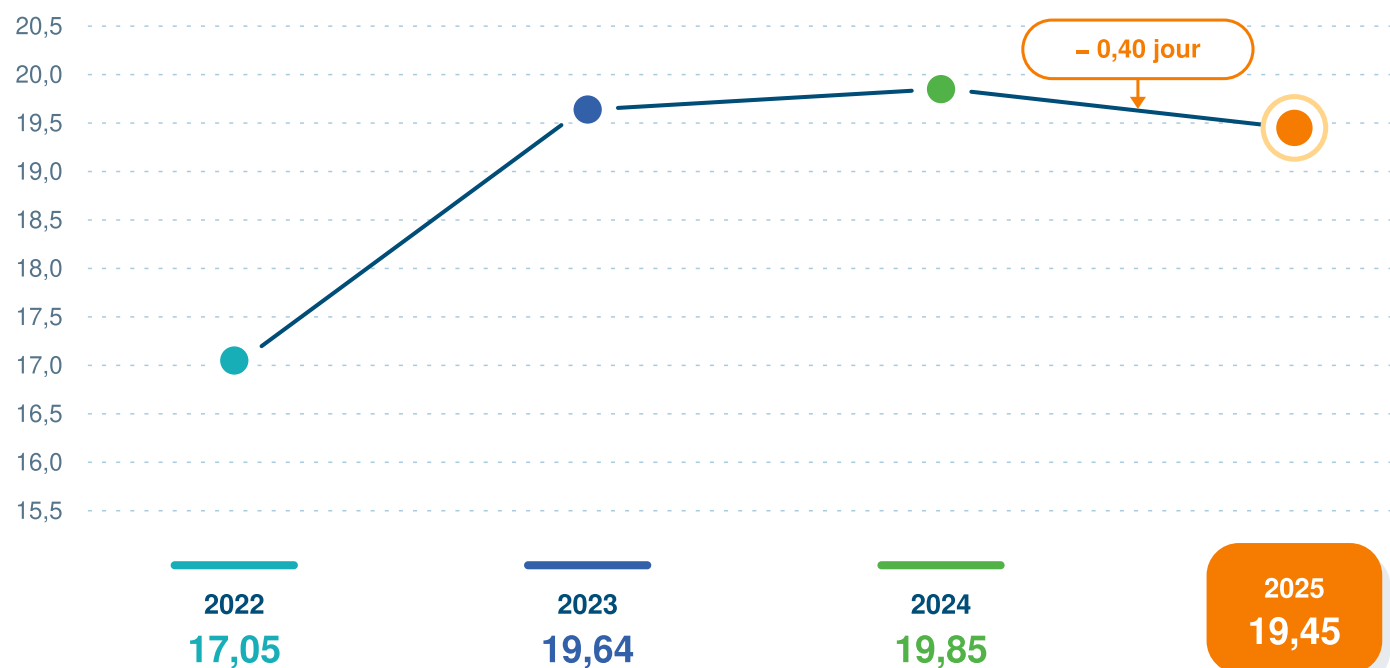
TAUX D'ABSENTÉISME ANNUEL



La durée
moyenne
des arrêts de
travail en baisse
**de près d'une
demi-journée**



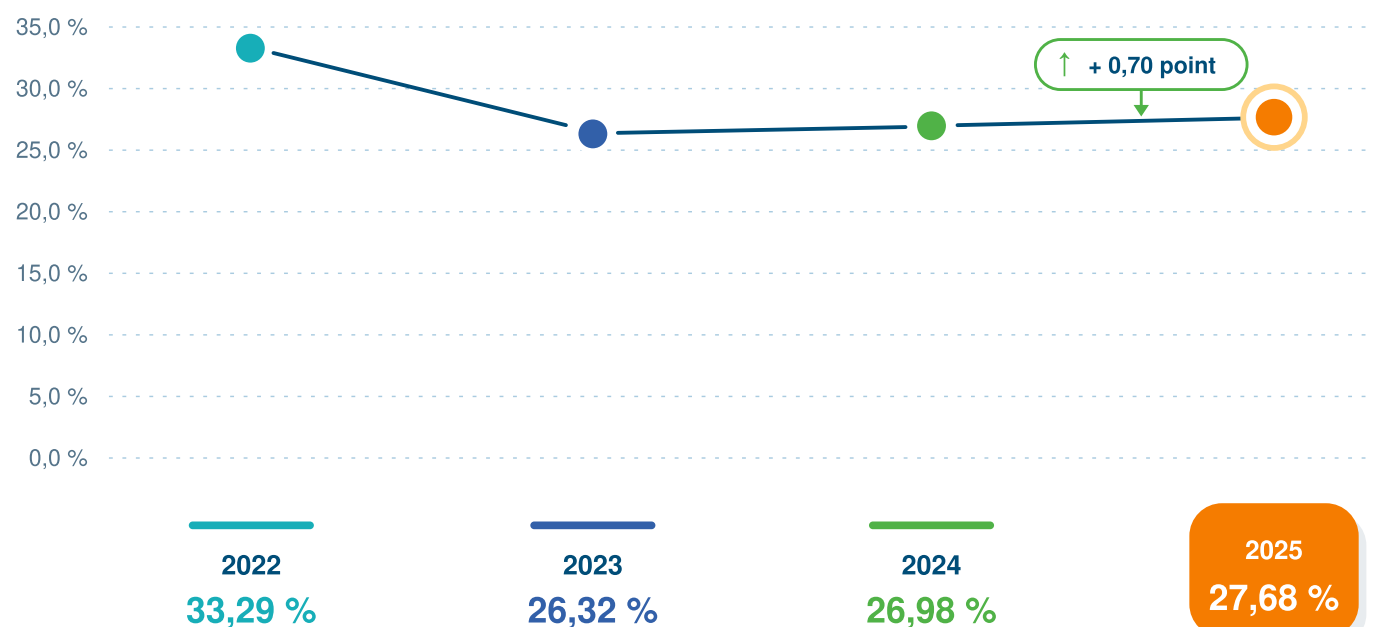
DURÉE MOYENNE DES ARRÊTS DE TRAVAIL



La part des
salariés ayant
au moins un arrêt
de travail dans
l'année
**augmente
de nouveau**



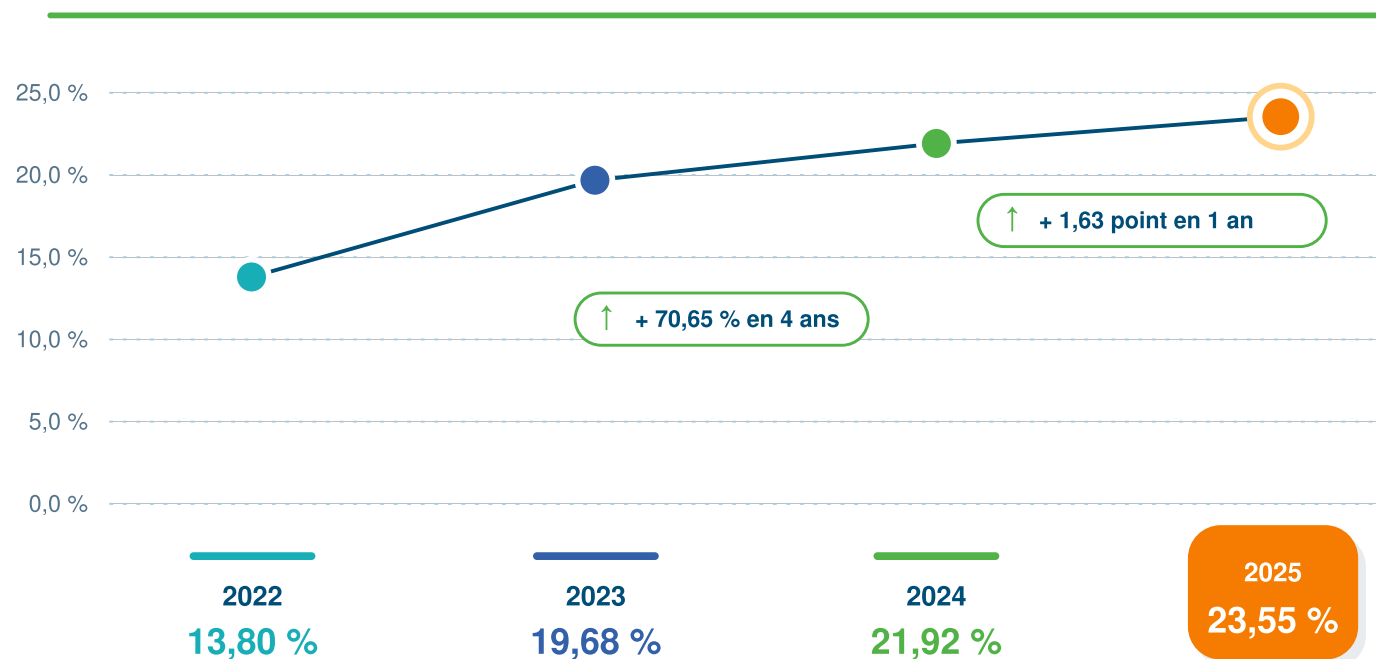
POURCENTAGE DE SALARIÉS AYANT EU AU MOINS UN ARRÊT DE TRAVAIL DURANT L'ANNÉE



Près d'un arrêt
sur 4 relève
**du micro-
absentéisme**



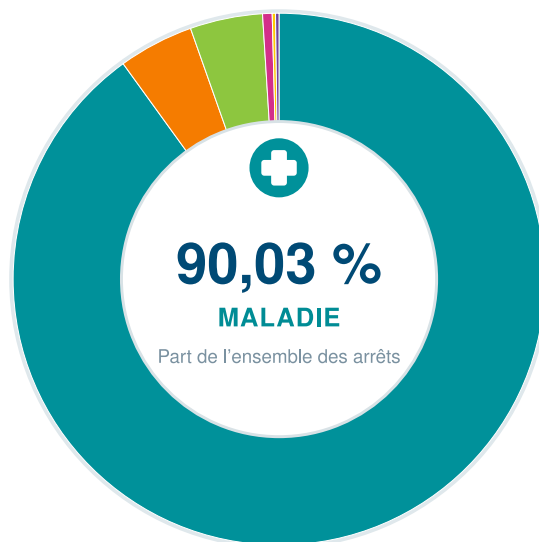
LE MICRO-ABSENTÉISME POURSUIT SA FORTE PROGRESSION



Les temps partiels
thérapeutiques :
**deuxième motif
d'arrêt de
travail- devant
les accidents
du travail**



MOTIFS DES ARRÊTS DE TRAVAIL



 **90,03 %**
Maladie

 **4,57 %**
Temps partiel
thérapeutique

 **4,41 %**
Accident du travail

 **0,58 %**
Accident de trajet

 **0,20 %**
Maladie
professionnelle

 **0,21 %**
Autres motifs

Les troubles
psychiques et
les troubles
musculosquelettiques
(TMS) :
**causes principales
des arrêts de plus
de 30 jours**



CAUSES PRINCIPALES DES ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 30 JOURS

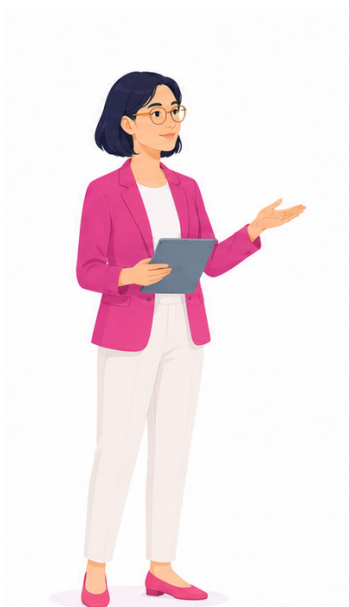
RÉPARTITION EN %



DÉTAIL DE LA RÉPARTITION

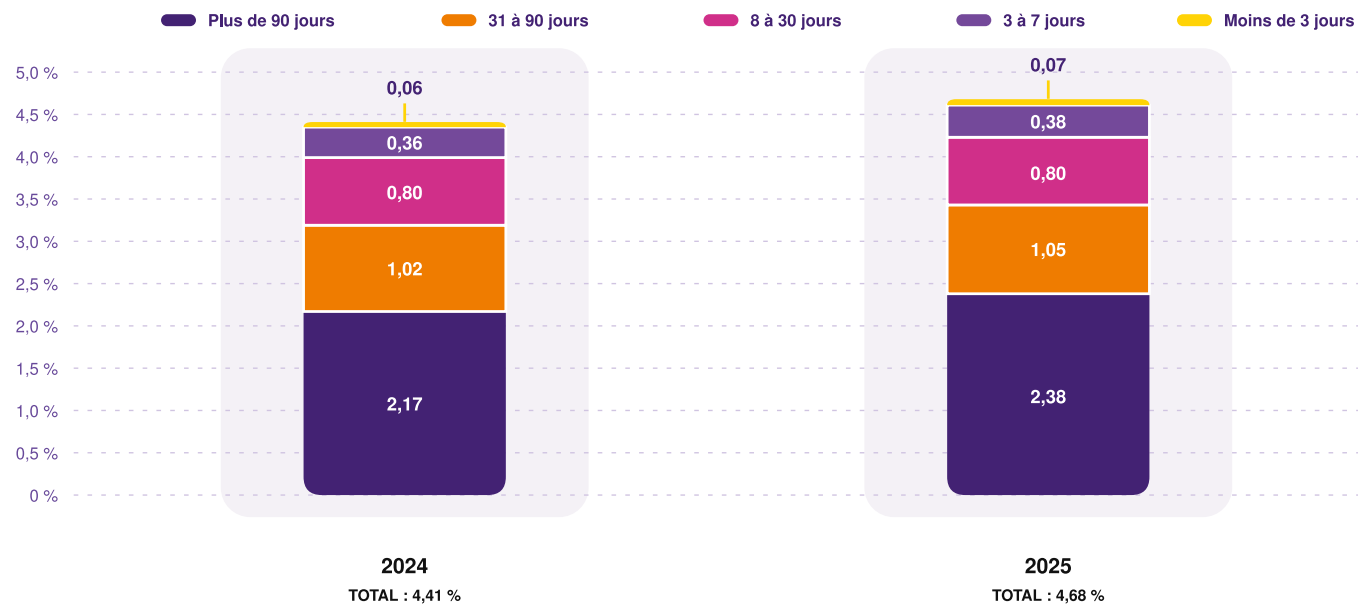
Troubles psychiques	42,75 %
Troubles musculosquelettiques	30,54 %
Grossesse et affections génitales	8,81 %
Autres pathologies	17,90 %

Les arrêts de plus de 90 jours représentent plus de **50% du taux d'absentéisme**



ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENTÉISME EN FONCTION DE LA DURÉE DES ABSENCES

TAUX EN %



Les populations
les plus exposées
à l'absentéisme



**COEFFICIENT
MULTIPLICATEUR**



TAUX D'ABSENTÉISME



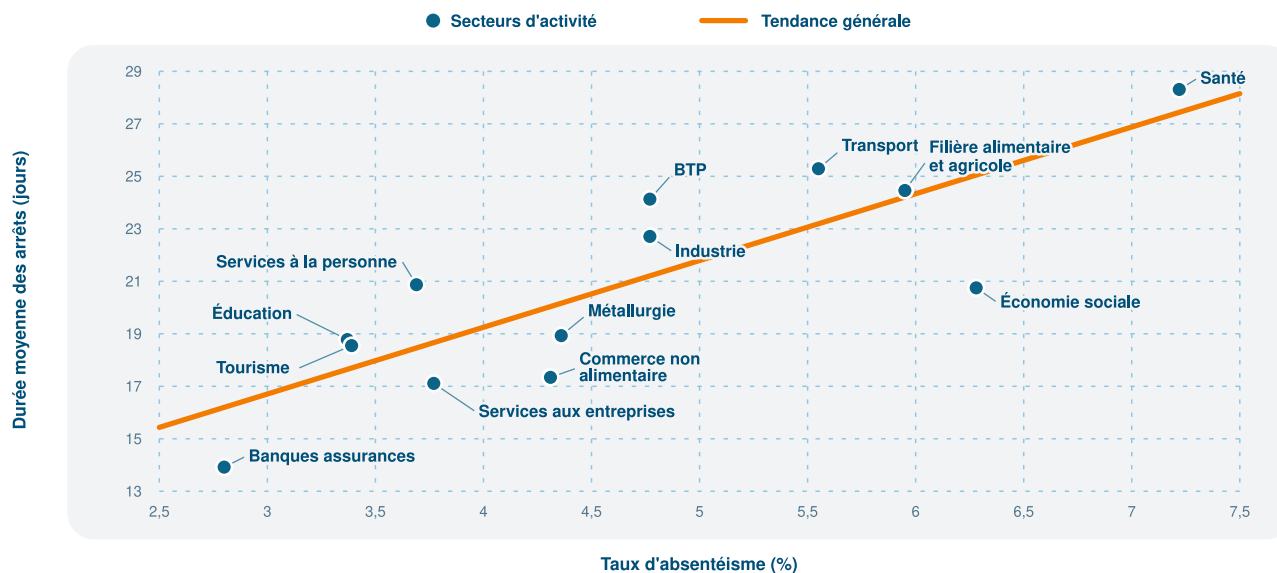
X 2,6	Ouvriers	6,52%	CONTRE	2,52%	Cadres
X 1,7	+ de 60 ans	5,92%		3,54%	- de 30 ans
X 1,5	Femmes	5,60%		3,76%	Hommes
X 2,5	CDI	4,97%		1,99%	CDD

La santé :
le secteur
le plus impacté
par l'absentéisme



TAUX D'ABSENTÉISME ET DURÉE MOYENNE DES ARRÊTS DE TRAVAIL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

TAUX x DURÉE



MÉTHODOLOGIE

L'Observatoire des arrêts de travail a été réalisé à partir de données de plus de 55 000 entreprises clientes du Groupe APICIL, ce qui représente plus d'un million de salariés du secteur privé, sur l'ensemble du territoire français. Les données ont été collectées à partir de la Déclaration sociale nominative (DSN) et portent sur les années 2022, 2023, 2024 et 2025. Les taux d'absentéisme ont été calculés selon la méthode calendaire. Les arrêts de travail pris en compte concernent les motifs suivants : la maladie, la maladie professionnelle, l'accident sur le trajet du travail, l'accident professionnel et le temps partiel thérapeutique. Les données issues de la DSN sont complétées par les données agrégées et anonymisées de la cellule médicale du Groupe APICIL. Ces données portent sur les arrêts de travail de plus de 30 jours.

